## POLITIQUE | I.-P. Sueur et le démarchage téléphonique

Jean-Pierre Sueur est in-tervenu au Sénat lors de la discussion de la proposi-tion de loi « visant à enca-drer le démarchage télé-phonique et à lutter contre les appels fraudu-leux. » Il a déclaré : « Nous sommes assaillis par des quantités de démarches téléphoniques à toute heure, tout simplement parce qu'il faut vendre et que la loi de la marchandise s'inscrit dans le temps de notre vie quotidienne. Et elle exaspère nos concitoyens. » Il a souligné, à cet égard, les insuffisances du dispositif « Bloctel ». Il s'est distingué de la proposition de vue selon lequel lesdits appels téléphoniques de démarchage ne pourraient avoir lieu que si la personne appelée a fait part d'un « consentement préalable positif et explicite. » ■ sommes assaillis par des

positif et explicite. » 🔳